

## AMO Ancrage

Pratiques par rapport à l'accroche du public jeune	Ressources/outils	Difficultés rencontrées	Autre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Public : jeunes de 0 à 22 ans (dérogation introduite par l'AMO pour continuer le travail avec des jeunes de 18 à 22 ans)</li> <li>• Mise en place d'actions collectives pour les jeunes : permet la création de lien avec les jeunes</li> <li>• Organisation de journées familiales avec invitation aux parents afin qu'ils puissent découvrir ce que font leurs enfants au sein de la structure</li> <li>• Il n'y a pas d'obligation de participer aux activités, de venir au sein de la structure</li> <li>• Le travail se mène essentiellement au</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils : jeux de société, jeux pédagogiques</li> <li>• Utilisation de nombreux « Brise-glaces » pour faire connaissance</li> <li>• Pinterest : permet de trouver des jeux ou des idées pour des brise-glaces.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Motivation des jeunes</li> <li>• Manque de mobilité des jeunes : l'AMO dispose d'un véhicule afin de pouvoir aller chercher les jeunes à leur domicile</li> <li>• Il est important de s'adapter aux réalités et de répondre à la démarche du jeune</li> <li>• Lorsque le parent vient à l'AMO pour le jeune : il est difficile que celui-ci soit collaborant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En AMO il y a une relation confidentielle avec le jeune : ce que le jeune dit est sous le couvert de la confidentialité</li> <li>• Public : surtout des jeunes de moins de 18 ans : peu de pratiques/contacts avec l'ISP</li> <li>• Sur Mons : il y a 3 AMO et beaucoup de services qui aident les jeunes au-delà de leurs 18 ans</li> <li>• L'AMO touche essentiellement le sujet du décrochage scolaire</li> <li>• L'AMO est amenée à gérer des conflits au sein des fratries, des dépendances (jeux vidéos...), etc.</li> <li>• L'AMO a été amenée à présenter son offre de</li> </ul>

<p>domicile du jeune et de sa famille. Pour ce faire, l'équipe est formée à la systémique. Cela permet de comprendre et de voir comment le jeune vit (exemple : le logement est dans un état de saleté important, le frigo est vide...). Toutefois, si la famille refuse les visites au domicile, l'AMO dispose d'un local pour mener à bien ses missions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mission d'orientation à l'AMO</li> </ul>			<p>service et son fonctionnement au sein d'une école : la première question posée par les élèves : « Combien gagnez-vous pour ce job ? » : la relation au travail a changé pour ces jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lorsqu'un jeune a une demande orientée « emploi » : l'AMO renvoie vers son réseau, vers des opérateurs partenaires pouvant répondre à la demande du jeune</li> </ul>
---	--	--	--